



Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

Lettre aux Président(e)s de clubs

N/Réf : RV/SB

Les Sorinières, le 20 octobre 2026

**Objet : Assemblée Générale Régionale
Samedi 19 décembre 2026
Carquefou (44)
Salle de la Picaudière**

Cher(e) Président(e),

Nous avons plaisir à vous remettre les documents concernant la prochaine Assemblée Générale Régionale, **dont le format évolue**, qui se tiendra **le samedi 19 décembre 2026 à la salle de la Picaudière - 7 rue Victor Hugo à Carquefou (44)**.

Le traditionnel café d'accueil sera servi à 9 h 15 puis à l'issue des ateliers de la matinée, un cocktail déjeunatoire sera servi à 12 h 00.

👉 **début de l'atelier n°1 : 10 h 00 - Mon club 2030 - Atelier organisé par la Direction Technique Nationale.**

Faire émerger des clubs plus solides, plus autonomes et mieux armés pour développer leurs activités, qu'il s'agisse de formation, de compétition, d'évènementiel, d'animation de sites cyclistes ou de nouveaux usages du vélo. **(Plus de détail ultérieurement).**

👉 **début de l'atelier n°2 : 11 h 00**

Les formations fédérales et professionnelles dans un club FFC. **(Plus de détail ultérieurement).**

La signature des feuilles d'émargements aura lieu à partir de 13 h 00 (début de l'A.G, 14 h 00 précises).

Vous trouverez donc :

- 👉 l'ordre du jour de l'Assemblée Générale,
- 👉 l'information des délégués relative au fonctionnement de l'Assemblée Générale ainsi qu'au dépôt des questions écrites,
- 👉 l'imprimé à compléter et à retourner au Comité concernant la désignation du délégué titulaire et de son suppléant,
- 👉 le rappel du Règlement Intérieur sur la représentation de votre club à l'Assemblée Générale,



Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

- ⇒ l'appel à candidatures pour l'élection au Comité Directeur,
- ⇒ l'appel à candidatures pour l'élection des vérificateurs aux comptes,
- ⇒ l'appel à candidatures pour l'élection des délégués régionaux et de leurs suppléants à l'Assemblée Générale Fédérale – février 2026 - (6 postes à pourvoir).

Concernant les candidatures à l'élection des vérificateurs aux comptes, des membres du Comité Directeur et des délégués à l'Assemblée Générale Fédérale conformément aux articles 1.4 et 1.5 du Règlement Intérieur, nous vous rappelons que le dépôt de candidature doit être notifié au Président du Comité Régional, de façon impersonnelle, par lettre recommandée avec accusé de réception.

La lettre de candidature doit parvenir au siège du Comité Régional - 8, rue des Orfèvres - 44840 Les Sorinières au moins dix jours francs avant la date de l'Assemblée Générale, c'est-à-dire **avant le mercredi 9 décembre 2026**.

A partir de cette année, les votes se tiendront de façon dématérialisée avec le logiciel « Balotilo », réservé uniquement aux délégués présents à notre Assemblée Générale.

Nota : Numéro de Portable indispensable afin d'effectuer les votes, ainsi que votre adresse mail.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Cher(e) Président(e) à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Romain VERGEREAU,
Responsable des Services